

**QUESTION ORALE POSEE PAR Mme Josette RISTERUCCI**

**GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »**

**OBJET : Mise en place des assises de l'accès aux soins**

Monsieur le Président, Madame la Conseillère Exécutive,

L'examen du plan régional de santé qui est fait dans un délai très court imposé par la loi, ainsi que le fait que l'accès aux soins soit une des priorités exprimées par les corses dans le questionnaire pour l'élaboration du Padduc, m'amènent à proposer des assises sur l'accès aux soins dans notre région.

Il ne s'agit absolument pas d'interférer sur les travaux et les compétences de l'ARS, mais au contraire de venir compléter par une démarche d'échanges partagés la mise en application du PRS, qui est un document évolutif peu connu de la population.

Nous pourrions axer nos travaux sur ceux des commissions spécialisées de la conférence régionale de santé et en partenariat avec elle et l'ARS, pour l'offre de soins, le médico-social, l'éducation thérapeutique et la prévention, ainsi que le respect des droits des usagers peu connus, mais aussi sur la démographie médicale et paramédicale. Je le redis, nous ne referions pas ces travaux, mais pourrions organiser ces ateliers, aussi dans le rural, et dégager des pistes prioritaires sur lesquelles notre collectivité peut être partenaire, tout comme d'autres.

Je pense que ces sujets éminemment importants méritent bien des débats citoyens.

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Président, Madame la Conseillère exécutive, car une réponse favorable entraînera certes des débats passionnés mais que je souhaite surtout utiles !